

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1912)
Heft: 121

Vereinsnachrichten: Compte de l'exposition au Musée Rath à Genève à Genève 1911

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte de l'exposition au Musée Rath à Genève 1911.

Recettes.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Entrées Vernissage 6 à 2 fr.	12.	—			Report			1554.	82
„ 2929 (dimanche matin 1 fr. et semaine 50 Ct.)	1014.	37	1026.	37	Remboursement par la ville des tickets d'entrée			29.	35
Catalogues 674 à 50 Ct.			337.	—	Intérêts chez MM. Berdier & C ^{ie} , banquier			10.	05
„ Publicité dans le dit. (Atar	25.	—			Remboursement par Belly de frais de pert Commission 10 % sur ventes	72.	—	424.	90
„ (Zané	60.	—			„ „ „ „ à la Commis- sion fédérale	697.	50	769.	50
„ (Briquet	60.	—	145.	—	Avance faite par la section			50.	—
Vente de 8 affiches			8.	—	Subvention fédérale			2000.	—
Remboursements postaux M ^{lle} Cellier	22.	75			Remboursement par la section de Genève sur prix de location des tentures			100.	—
„ M ^{lles} d'Erlach et Schaller	9.	80							
„ postaux par Henry	5.	90	38.	45					
A reporter			1554.	82				4938.	62

Dépenses.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Publicité :					Report			2080.	65
Dessin affiche (Hugenin, A.)	100.	—			Assurances :				
Wolfensberger, lithographe	321.	90			Bâloise 14 juin	48.	—		
Note Silvestre (frais pour l'affiche)	10.	—			„ 19 „	19.	—	67.	—
Société générale d'affichage Genève	285.	—			Jury :				
Allgemeine Plakatgesellschaft Zürich	283.	—			Indemnités et voyages	98.	85		
Bolomey pour dépôt d'affiches	4.	80			„ M. Hodler	10.	—		
Jarrys, imprimeur	43.	—	1047.	70	„ M. Angst	10.	—	118.	85
Catalogue :					Commission de placement :				
Facture Atar	520.	40			Indemnité M. Silvestre	60.	—		
Commission au concierge pour vent du Catalogue	67.	40			„ M. Righini	40.	—		
Dessin de la couverture M. Bolens	30.	—			Voyage M. „	18.	65	118.	65
„ „ „ „ (projet) M. Gehri	20.	—			Installation :				
Agent de Publicité	51.	—	688.	80	Location des tentures à la section de Genève	200.	—		
Bureau :					I. Note Henry, ouverture des caisses, etc.	124.	65		
Note Silvestre	7.	50			II. Note Henry	90.	30		
Compte Maunoir	15.	30			III. „ „ „ fournitures	22.	15		
„ M ^{me} Colomb	11.	70			IV. „ „ „	6.	45	443.	55
Facture Tribune (N ^{os} pour les caisses)	18.	—			Transports :				
Atar 10 jeux de 500 N ^{os}	40.	—			Facture Belly	595.	10		
„ 300 cartes invitations					Paiements divers, pour boires, etc. compte Maunoir	32.	10		
„ 220 „ entrée permanent	14.	—			Berta remb. d'une glace cassée	8.	50		
„ 100 invitations 2 ^e Tirage	4.	—			Francillon caisse égarée et renvoyé à nos frais	41.	—	676.	70
„ 100 „ 3 ^e „	4.	—			Personnel :				
„ 100 entrées	7.	—			M ^{me} Colomb	246.	80		
Tickets payées à la ville	29.	35			M ^{me} „ „ 13 septembre	4.	—		
Argus	8.	70			M ^{me} „ „ 4 décembre	4.	—		
Bressler (Timbre caoutchouc)	3.	20			Indemnité à Maunoir secrétaire général	300.	—		
Droit des pauvres	30.	—			Gratification M ^{me} Colonel	50.	—		
Remboursement avance section	50.	—			„ M. Renard, concierge du Musée	100.	—	704.	80
Adresse-office	18.	—	260.	75				4210.	20
Frais de port, timbres, etc. :					Touché par M. Righini commission sur vente à la commission fédérale			697.	50
Compte Maunoir	13.	—			Solde en caisse			30.	92
Expédition des bulletins d'envoi et étiquettes	31.	—						4938.	62
Compte M ^{me} Colomb	31.	85							
Téléphone (Musée)	5.	—							
Compte Maunoir (après la clôture)	2.	55	83.	40					
A reporter			2080.	65					

Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié nous avons examiné le compte rendu financier de notre exposition au Musée Rath. Nous avons pris connaissance de toutes les pièces justificatives, pointé et vérifié les écritures.

En conséquence nous vous proposons d'approuver les comptes dont le montant s'élève à fr. 728.42 à notre avoir.

Veillez agréer, messieurs et chers collègues, l'assurance de notre considération distinguée.

9 février 1912.

Les vérificateurs:
M. Camoletti, architecte. J. Hellé.